



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE AIDE-SOIGNANT

OBJECTIFS

Parcours individuel sous forme d'entretiens permettant :

- ✚ Aide méthodologique à l'identification et à la description des activités générées par l'expérience
- ✚ Aide à verbaliser l'expérience
- ✚ Clarifier les concepts de compétences, activité, situations de soins...
- ✚ Guider le candidat dans l'écriture de son expérience au regard des compétences du référentiel métier d'aide-soignant

CONTENU ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- 2 h – Accueil et entretien de présentation
- 2 h – Analyse du parcours professionnel
- 2 h – Atelier d'appui au descriptif de l'activité
- 6 h – Description de l'expérience et des acquis professionnels (3X2 heures)
- 2 h – Rédaction du projet
- 3 h – Préparation à l'entretien de validation

SUIVI DU DOSSIER

- 1 h – Accompagnement individuel
- 4 h – Jury
- 2 h – Post jury

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ET ACQUIS

- Questionnaire de satisfaction de fin de formation



PUBLIC

- Prétendants au Diplôme d'État d'Aide-Soignant par Validation des Acquis de l'Expérience ayant validé leur livret 1



INSCRIPTION

Minimum 4 mois avant la date du dépôt du livret 2



DUREE

24 h



LIEU

IFSI/IFAS de Montélimar, accessible aux personnes en situation de handicap



TYPE DE FORMATION

Présentielle



DATES DÉPÔT LIVRET 2

Le 01/12/2021, le 15/02/2022, le 01/06/2022 ou le 01/09/2022



TARIF

900 € par agent



CONDITIONS

Nombre de participants : 1
Minimum : 1



RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Cadres de santé formateurs



IFSI / IFAS
3 Rue Général
de Chabrilan
26200 MONTELMAR

04.75.53.43.84